

FACILITER VOTRE RECHERCHE DE SOLUTIONS

INTRODUCTION

En tant que parents d'une personne en situation de handicap rare je rencontre des difficultés et je me pose des questions. J'ai besoin de savoir quand, comment et auprès de qui trouver des solutions.

SAVOIR TRADUIRE VOS DIFFICULTÉS EN BESOINS

Exprimez vos difficultés c'est un premier pas vers une solution. Pour passer de vos difficultés à vos solutions il faut formuler vos besoins en gardant à l'esprit qu'à chaque difficulté peuvent correspondre plusieurs solutions.

IDENTIFIER LES AIDES ET LES INTERLOCUTEURS

Suivant le type d'aide il vous faudra mobiliser différents acteurs et chaque acteur peut jouer un rôle dans votre recherche de solutions :

- Equipes Relais Handicaps Rares, Centres Nationaux de Ressources Handicaps rares, MDPH, CAF, Établissements et services médico sociaux, Acteurs du droit commun (Education Nationale, collectivités, etc.), Associations

Les aides et les interlocuteurs ne sont pas faciles à trouver ce qui génère parfois des ruptures de parcours. Dans ce cas les personnes ont le droit de demander auprès de la MDPH l'élaboration d'un plan d'accompagnement global. La réponse accompagnée pour tous a été mise en place pour qu'aucune famille ne se trouve sans solution et la Maison départementale des personnes handicapées est au cœur de la réponse à accompagner pour tous.

PRÉPARER VOS DÉMARCHES

1. Téléchargez les deux dossiers de la MDPH ou demandez les sur place :
 - le formulaire "Demande à la MDPH »
 - le certificat médical
2. Prenez rdv avec le médecin traitant ou un spécialiste
3. Faites remplir le certificat médical par votre médecin et joignez tous les éléments qui permettent de comprendre la situation individuelle.
4. Exprimez vos besoins dans le formulaire "Demande à la MDPH »

CONCLUSION

Il existe de nombreux interlocuteurs pour vous aider. N'hésitez pas à exprimer vos difficultés aux interlocuteurs qui trouveront des solutions notamment dans le cadre d'une réponse accompagnée pour tous. Chaque situation est individuelle et complexe. Ne restez pas sans solution. Vous pouvez contacter les structures handicap qui sauront vous guider.